

BÉNIN - GUINÉE - MALI

DES SOINS DE QUALITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Santé Sud continue de renforcer et de structurer le métier de médecin généraliste communautaire (MGC) afin de garantir et de pérenniser un accès durable à des soins de santé de qualité dans des régions rurales au Bénin, en Guinée et au Mali.



L'ARRIVÉE DU MÉDECIN COMMUNAUTAIRE : LA FIN D'UN CALVAIRE

« Avant l'arrivée du médecin généraliste à Ouessené, village de l'arrondissement de Sori situé au Nord-Est du Bénin, la population vivait un calvaire total. Le centre de santé le plus proche était à 15 km. Les routes pour s'y rendre étaient pratiquement impraticables et inaccessibles pendant la saison des pluies. La population était obligée d'attendre que la situation devienne très grave pour tenter de se faire soigner. Mais tout cela a changé grâce à l'arrivée d'un médecin généraliste. Il est venu s'installer à Ouessené et nous en sommes très fiers. Il est à la

hauteur de la tâche que la population attendait de lui. Il a déjà contribué à baisser le taux de mortalité des enfants et des femmes enceintes dans l'arrondissement de Sori. De même, l'espacement des naissances s'allonge grâce aux conseils qu'il prodigue à la population. En deux mots, il est tout simplement devenu possible de se faire soigner et accompagner depuis son arrivée. Pour l'accueillir, il nous fallait lui offrir un lieu de travail. C'est grâce à la participation de la population d'Ouesséné que la mairie a pu mettre en place des locaux adéquats.

Nous disposons également d'un minimum de matériel pour les soins, même s'il nous faut encore améliorer nos équipements. Il serait souhaitable que cette expérience soit reproduite dans d'autres zones de Sori – qui compte 35 000 habitants – tout comme à Kantapara, qui manquent de soins de santé de base et d'agents qualifiés. »

Soumaila Yarou Goudou est le chef de l'arrondissement de Sori dans la commune de Gogounou située au Nord-Est du Bénin, à neuf heures de route environ de Cotonou.

NOTRE ACTION

Promouvoir la médecine communautaire au Bénin, en Guinée et au Mali

Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, les villes concentrent plus de 80 % des soignants, alors que la majorité de la population réside en région rurale. Pour que l'accès aux soins s'améliore dans ces pays, il est nécessaire de favoriser l'installation de médecins généralistes communautaires (MGC) dans les centres de santé ruraux.

Ce projet vise à renforcer l'accès durable à des soins de qualité pour les populations des zones rurales du Bénin, de Guinée et du Mali à travers la promotion du métier de MGC. Santé Sud et ses partenaires locaux vont accompagner l'installation de jeunes médecins au Bénin et en Guinée, tout en consolidant le dispositif au Mali. La mise en place du dossier médical partagé (DMP) et informatisé sera amplifiée. Les associations représentant les MGC seront renforcées pour assumer pleinement leur rôle d'interlocuteurs de référence des responsables de la santé publique. Un groupe de travail pluriacteurs permettra de déterminer et promouvoir un cadre d'exercice du métier de MGC dans une dynamique de partenariat public-privé. Ce projet facilitera le partage d'expériences avec d'autres pays de la région.

GROUPES CIBLES : 195 médecins généralistes communautaires.

BÉNÉFICIAIRES FINAUX : 2,43 millions d'habitants des zones rurales.

PARTENAIRES : Association des médecins de campagne du Mali (AMC-Mali), Alliance du secteur privé pour la promotion de la santé au Mali (ASPPSM), Centre d'étude et d'appui technique aux Institutions de microassurance santé (AIMS), Association des médecins généralistes communautaires du Bénin (AMGCB), Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) du Bénin, Fraternité médicale Guinée (FMG), Collège des médecins généralistes communautaires de Guinée (COMEC-GUI), Association DataSanté et MG France.

FINANCEMENT : Agence française de développement (AFD) et FAET.

// SUR LE TERRAIN



// L'enjeu

RENFORCER LE SECTEUR PRIVÉ ET SA RECONNAISSANCE PAR LES AUTORITÉS SANITAIRES

Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, l'état de santé des populations ne s'améliore pas de manière satisfaisante. Cette situation s'explique en grande partie par une offre de soins encore trop restreinte, notamment en milieu rural. Les services publics seuls ne parviennent en effet pas à subvenir aux besoins des populations partout sur le territoire.

Santé Sud a démontré que la collaboration entre les secteurs public et privé peut représenter une réponse véritable à ce problème, notamment en accompagnant l'installation de médecins généralistes communautaires (MGC) au Bénin, en Guinée, à Madagascar et au Mali. Mais pour que cette collaboration soit durable, le cadre de l'exercice de ces professionnels doit être reconnu et officialisé par les autorités sanitaires nationales. « Il faut rendre accessible de manière financière et géographique les soins et les services de santé délivrés aux communautés par les médecins », déclare le D^r Ismailou Yacoubou, directeur du Centre d'étude et d'appui technique aux institutions de microassurance santé (AIMS), au Bénin. « Cela suppose que les autorités sanitaires publiques reconnaissent la valeur de la contribution du secteur privé et qu'elles institutionnalisent leur intervention », ajoute-t-il.

C'est pour cette raison que, en plus de renforcer l'installation de MGC en zone rurale au Bénin et en Guinée et de consolider l'exercice de ce métier au Mali, ce programme s'attache à structurer l'action des associations les représentant. Un autre point prioritaire est la définition d'un référentiel métier et d'un parcours de formation préalable et continue selon les standards prônés par les ministères de la santé de chaque pays. Ce sont des étapes indispensables à tout processus futur de certification et d'intégration du secteur privé à la couverture santé universelle.

SUR LE VIF

Au Bénin, valoriser un métier encore méconnu

« Nous devons fédérer nos membres, nos collègues médecins généralistes communautaires (MGC) qui exercent dans les zones rurales, pour encore mieux les représenter auprès de nos partenaires locaux, départementaux et nationaux. Le métier de MGC reste peu connu au Bénin. Je suis sûre que ce projet nous aidera à renforcer sa visibilité, notamment en facilitant notre dialogue avec les autorités nationales. »

D^r Ayélé Mensah, présidente de l'Association des médecins généralistes communautaires du Bénin (AMGCB).

Au Mali, vers le conventionnement du secteur privé

« Ce projet nous permettra de consolider nos acquis en matière de médicalisation des zones rurales et d'aller encore plus loin. Il renforcera la gouvernance de notre alliance et ses capacités à mener toutes les démarches nécessaires au conventionnement des structures de santé privées dans le cadre de la couverture sanitaire universelle. »

D^r Karamoko Nimaga, président de l'Alliance du secteur privé pour la promotion de la santé au Mali (ASPPSM)

En Guinée, démontrer que l'exercice de la médecine est possible en zone rurale

« J'ai pris conscience qu'il est possible de s'installer en zone rurale grâce à Santé Sud. En m'offrant les éléments indispensables au démarrage de mon activité (formation, matériel, médicaments), Santé Sud m'a mis en confiance sur ma capacité à offrir des soins de qualité aux populations locales.

Aujourd'hui les communautés nous témoignent leur grande considération, et des personnes ayant passé leur vie sans voir de médecin consultent régulièrement. Il me paraît important de continuer à installer des médecins en région reculée. Par ailleurs, cela permettra de faire revenir des universitaires dans les zones rurales. »

D^r Tidiane Amadou Bah, médecin généraliste communautaire depuis 2014 à Bouroudji, en Guinée.

LA QUESTION AU

D^r Cheick Mansour Sy, coordinateur régional Afrique de l'Ouest de Santé Sud.

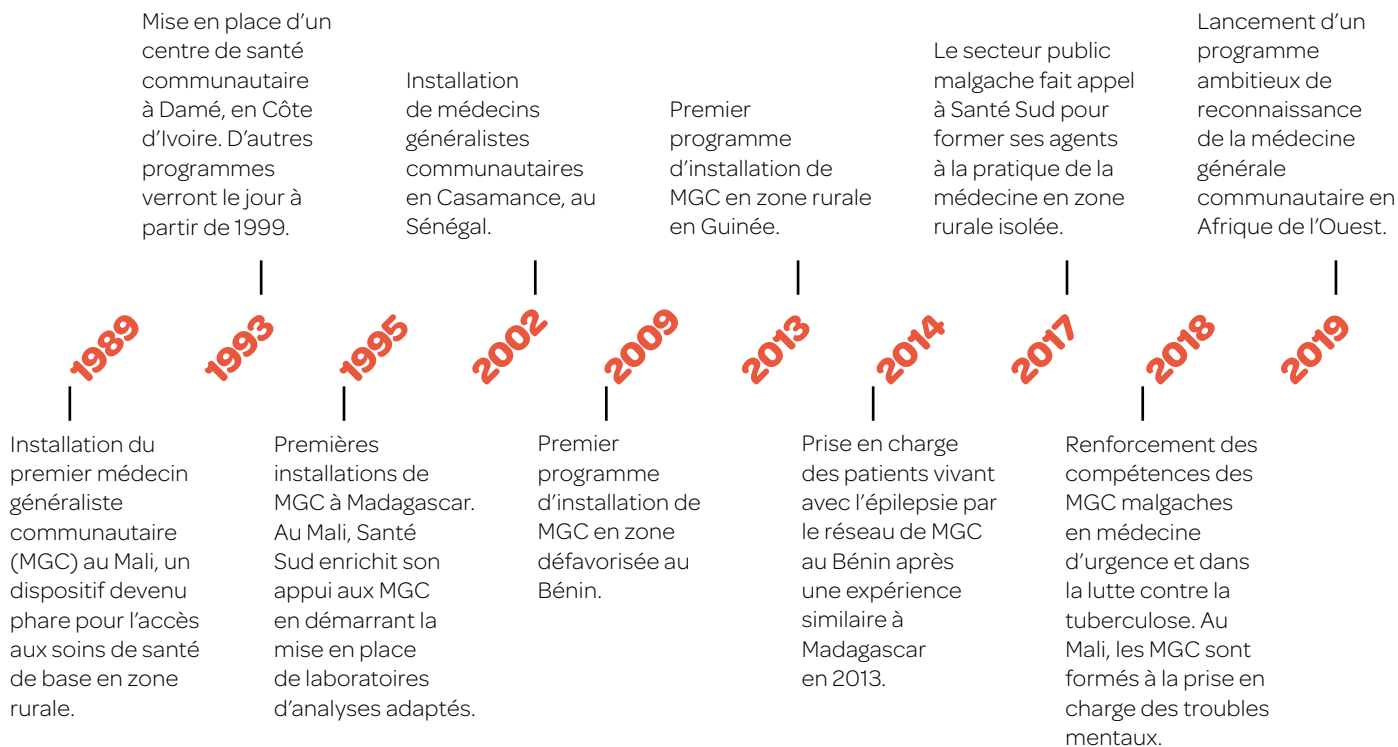
COMMENT CE PROGRAMME AIDERA-T-IL À DÉVELOPPER LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE ?

Nous avons lancé ce programme pour promouvoir et pérenniser la médicalisation de première ligne en zone rurale au Bénin, en Guinée et au Mali. Agissant là où les États ne peuvent assurer la présence d'agents de santé publics, les médecins privés favorisent l'accès à la santé pour tous. Mais cela suppose qu'une couverture santé universelle (CSU) existe dans chaque pays, et qu'elle inclut tous les acteurs de la santé, publics comme privés.

La CSU est la base d'un système de santé équitable, offrant l'accès aux soins à toute personne. Il existe différents systèmes de couverture santé : l'assurance obligatoire, les mutuelles

complémentaires et le RAMED, financé par l'État pour les plus démunis. Afin que les populations des zones rurales bénéficient de soins à moindre coût, les médecins doivent être conventionnés avec ces différents systèmes. Notre objectif est de rendre effectif le conventionnement des médecins de première ligne du secteur privé au Bénin, en Guinée et au Mali. En plus de garantir un accès à la santé pour tous, cela rendra leur installation bien plus pérenne et attractive, car ils se sentiront reconnus et s'assureront du financement de leur cabinet. De plus, ces conventions imposeront un contrôle encore plus strict de la qualité de leurs prestations.





EN BREF

EN 2019, SANTÉSUD
CÉLÈBRE SES 35 ANS !

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |

35
ans

// À VOS AGENDAS

Conférence-débats le jeudi 5 décembre à 16h30

LA MÉDECINE GÉNÉRALE ET LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ : UN MÉTIER EN PLEINE MUTATION, UN COMBAT POUR L'AFRIQUE

À l'auditorium de l'École EMD, rue Joseph Biaggi, à Marseille.

La reconnaissance de la médecine générale en tant que spécialité universitaire est un acquis récent en France. En Afrique, où les services publics peinent à subvenir aux besoins de tous les habitants, cela reste un véritable combat. Mais ce métier se renforce avec les perspectives offertes par le dossier médical partagé (DMP) et informatisé. Pour en parler, Santé Sud réunira médecins, philosophes et spécialistes du numérique au service de la santé en France, en Guinée, à Madagascar et au Mali.

Inscriptions gratuites sur www.santesud.org

// NOTRE ASSOCIATION

D' BRIGITTE SIMON, NOTRE NOUVELLE PRÉSIDENTE

La nouvelle présidente de Santé Sud, élue pour un an par l'assemblée générale qui s'est tenue le 22 mai, est le D^r Brigitte Simon. Médecin de santé publique depuis quelques mois à la retraite, Brigitte Simon est depuis de longues années aux côtés de notre association. Au côté de l'ancien président, Frédéric Bailly, qui demeure membre du directoire du GROUPE SOS ayant en charge l'international, elle est pleinement engagée pour que Santé Sud continue de grandir et que l'impact de ses actions ne cesse de croître.

VALORISEZ-VOUS : SOYEZ NOTRE SOUTIEN !

JE FAIS
UN DON

Ce programme est financé par :



Santé Sud est soutenue par :



SANTÉSUD est une ONG de solidarité internationale, reconnue d'intérêt général, qui agit pour un accès durable à des soins de qualité dans les pays en développement en accompagnant les initiatives locales.

Santé Sud est une association de GROUPE SOS Action Internationale.

